

L'attitude pro-byzantine de Saint Louis

Les opinions des sources françaises concernant cette question

Małgorzata DĄBROWSKA (Łódź)

L'échange d'ambassades entre l'empereur de Byzance Michel VIII Paléologue (1224—1282) et le roi de France Saint Louis (1214—1270) est une des questions peu connue de l'histoire du Moyen Âge. Etant donné que l'Europe était, à cette époque, partagée entre l'Occident catholique et l'Orient orthodoxe, ce qui était causé moins par le schisme de 1054 que par la IV^e croisade, ce contact de deux souverains — sinon leur entente réciproque — semble un fait particulièrement intéressant qui mérite d'être analysé en détail.

L'initiative de ces contacts était due à Michel Paléologue, qui a réussi, en 1261, à restituer la souveraineté byzantine à Constantinople, de manière à mettre fin à la domination des Latins sur le Bosphore. La restauration de l'empire byzantin ne suffisait cependant pas à détourner le danger menaçant Byzance du côté des Francs (selon les Grecs, ce n'étaient pas seulement les Français, mais les habitants de l'Europe occidentale en général). Pendant tout son règne, Michel essayait d'éviter l'expédition latine contre Constantinople. Cette menace devint plus grande, surtout lorsque Charles d'Anjou, roi de Sicile, se fut déclaré l'héritier de l'empire latin. Voulant prévenir la reprise de la IV^e croisade, Michel VII était entré en négociations avec Rome pour liquider le schisme et unir à nouveau les Églises. Pourtant, pendant la vacance du Saint-Siège (commencée à la fin de 1268), il semblait que rien au monde ne pourrait contrarier les plans angevins. Dans cette situation, Michel demanda l'aide de Saint Louis.

Le roi de France était, à cette époque, le souverain ayant l'autorité la plus grande en Europe. Il était le célèbre proclamateur de la sainte idée des croisades, il avait le prestige d'être l'arbitre de la chrétienté, et la réputation d'un pacifiste. Ses contacts diplomatiques, surtout avec le Siège apostolique, avaient aussi leur importance. Michel, s'adressant au souverain français, se rendait compte de tout cela en se souvenant avant tout qu'il s'agissait de ses relations avec le propre frère de son adversaire.

On trouve l'information de la première ambassade byzantine en France, notée en 1269, dans les "Annales Januenses". Le chroniqueur annonce d'une manière sobre que les envoyés de l'empereur, venus à Gênes, s'étaient rendus ensuite à la cour du pape et chez le roi de France.¹ Selon F. Dölger, les messagers sont venus dans la république génoise au printemps ou en été 1269 et devaient négocier la question de la réception de bateaux pour Byzance, vu l'imminence de la lutte avec Charles d'Anjou.² Il semble pourtant que le séjour des envoyés de Michel eut aussi un caractère de sondage. Il est permis de supposer que le discernement initial des Grecs en ce qui concerne des contacts avec Saint Louis eut lieu

¹ *Cafari et continuatorum Annales Janue (Annales Januenses)*, MGH SS vol. XVIII, éd. G. PERTZ, Hannover 1863, 264, 40—44.

² *Regesten der Kaiserurkunden des oströmischen Reiches*, vol. III (1204—1282), ed. F. DÖLGER, München—Berlin 1932, 1269/1967.

justement à Gênes, car c'était le temps des négociations concernant l'affrètement de bateaux pour les besoins de la croisade, organisée par le roi de France.³

Une partie des envoyés de l'empereur s'était remise en route pour la Curie de Rome et l'autre pour Paris. A cette occasion, il est nécessaire de corriger une faute dans la source génoise: il est évident qu'il ne s'agissait pas ici d'entretiens avec le pape (*summus pontifex*)⁴, mais de négociations avec le collège des cardinaux. Car c'était la période de la vacance du Siège apostolique après la mort de Clément IV. La visite à la Curie de Rome avait probablement pour but le renouvellement des négociations concernant l'union, commencées par Michel pendant le pontificat d'Urbain IV et continuées avec son héritier Clément IV.⁵ L'union était une carte éminente dans le jeu politique de Michel Paléologue. En s'efforçant de revenir dans le giron de l'Eglise catholique, il ôtait à l'Angevin son principal argument — la lutte avec les schismatiques. On savait cependant que, dans la période de la vacance du Siège apostolique, Charles usait de son influence sur le collège des cardinaux et réussissait à bloquer l'élection papale.⁶ Les contacts avec la Curie étaient donc devenus difficiles, et on pouvait douter si les envoyés byzantins étaient parvenus à Viterbe.

Dans cette situation, la seule espérance qui restait à Michel Paléologue était Paris. La date de l'arrivée de l'ambassade byzantine dans la capitale de la France n'a pas été fixée exactement. F. Dölger suppose le printemps ou l'été de 1269.⁷ Il n'y a aucune information concernant le représentant de Michel dans cette première rencontre de Louis avec les envoyés de l'empereur. J. D. Geanakoplos suggère que c'était un franciscain de Péra de Constantinople — Jean Parastron, connu plus tard par son activité tendant à préparer l'union de Lyon.⁸ Une note dans un manuscrit grec du XIII^e siècle, conservé dans la Bibliothèque Nationale, contient les données concernant la présence des Byzantins à Paris.⁹ Il s'agit d'un exemplaire du Nouveau Testament, richement illuminé, apporté par les émissaires en cadeau à Saint Louis. Berger de Xivrey a réussi à reconstruire le texte, d'où l'on voit que le roi de France avait reçu les envoyés de l'empereur "à cause de l'union de la schismatique Eglise des Grecs avec l'Eglise Romaine".¹⁰ Dans cette note on trouve de même une information concernant le baptême du khan Apaga et son mariage avec Marie, fille de Michel Paléologue.¹¹ Cette nouvelle de la conversion du souverain mongol avait — comme le souligne P. Lemerle — un éminent caractère de propagande.¹² Aux yeux de Louis, Constantinople devait être aussi centre

³ R. STERNFELD, *Ludwigs des Heiligen Kreuzzug nach Tunis und die Politik Karls I. von Sizilien*, Berlin 1896, 363—368.

⁴ *Annales Januenses*, 264.

⁵ Cf. *Les registres d'Urbain IV*, éd. J. GUIRAUD, vol. II, Paris 1900, N° 295; *Acta Urbani IV, Clementis IV, Gregorii X (1261—1276)*, éd. A. TAUTU, ser. III, vol. V, I, Vatican 1953, n° 23, n° 25.

⁶ *Annales Placentini Gibellini*, MGH SS, vol. XVIII, éd. G. PERTZ Hannover 1863, 553.

⁷ *Regesten der Kaiserurkunden . . .*, 1269/1968

⁸ D. J. GEANAKOPOLOS, *Emperor Michael Palaeologus and the West 1258—1282. A Study in Byzantine-Latin Relations*, Cambridge, Mass. 1959, 224, not. 133.

⁹ B. de XIVREY, *Notice d'un manuscrit grec du XIII^e siècle conservé à la Bibliothèque Nationale et renfermant le Nouveau Testament*, Bibliothèque de l'Ecole des Chartres, ser. V, 4 [1983] 97—118.

¹⁰ *Ibidem*, 98.

¹¹ *Ibidem*, 99.

¹² P. LEMERLE *Saint Louis et Byzance*, *Journal Asiatique* [1970] 18.

propageant foi chrétienne. Etant donnée le fait que le roi de France avait jadis organisé des missions pour propager le christianisme parmi les Mongols¹³, cette nouvelle témoigne du parfait discernement de Michel Paléologue et souligne encore une fois son art politique. L'empereur voulait gagner Louis pour l'union non seulement par cette communication. Il semble que l'offre même du Nouveau Testament ait été plus qu'un cadeau conventionnel. On sait que le roi collectionnait les livres et étudiait les écrits des Pères de l'Eglise et la Bible¹⁴ — un tel cadeau avait donc probablement fait un grand plaisir au souverain français. Michel, cependant, ne voulait-il pas démontrer ainsi que la base des deux confessions était commune? En envoyant le Nouveau Testament au roi de France, Paléologue mettait de cette manière entre les mains de celui-ci son espoir d'éviter le conflit avec Charles d'Anjou en gagnant Louis pour l'union des Eglises.

Le souverain français commença l'entretien avec Constantinople en envoyant au Bosphore son ambassade, qui arriva chez "empereur pendant les premiers mois de 1270¹⁵. Charles n'a pas pu empêcher ces contacts, il fut — au contraire — obligé par Louis à fournir des chevaux pour les envoyés français qui se rendaient à Constantinople¹⁶. En ce qui concerne la documentation se rapportant à la partie postérieure des négociations entre l'empereur et le souverain français, nous disposons de deux lettres envoyées par le collège des cardinaux le 15 mai 1270. La première était adressée au roi et la seconde au légat du pape en France, Raoul, le cardinal-archevêque Albano¹⁷. En se basant sur ces lettres, on peut reconstruire les propositions faites par Michel Paléologue à Louis, ainsi que définir l'attitude du souverain français par rapport à cette affaire. En présentant la question de l'union des Eglises au roi de France, Paléologue l'assurait qu'il était prêt, avec le clergé et le peuple grec, à se soumettre à l'Eglise de Rome et à s'unir avec lui dans une commune confession de foi¹⁸. L'accord avec le collège des cardinaux étant impossible, Michel s'adressa à Louis et, faisant appel à sa singulière piété, il suppliait le roi de France de vouloir prendre le rôle d'arbitre dans cette affaire¹⁹. Le roi ne se croyait pourtant pas compétent pour résoudre la question présentée par Paléologue. Il s'adressa donc au collège des cardinaux, afin de connaître son opinion en cette matière. Comprenant les difficultés que la vacance, qui se prolongeait, causait à la Curie, Louis proposa que l'on confiât les négociations concernant l'union au légat du pape en France, Raoul, le cardinal archevêque Albano²⁰. Les envoyés spéciaux du roi, les franciscains Eustache de Attrebato (Arras) et Lambert de Cultura, avaient informé les cardinaux de cette suggestion²¹. Il faut particulièrement souligner la question de la nomination de l'arche-

¹³ Cf. J. RICHARD, *La papauté et les missions d'Orient au Moyen Âge*, Roma 1977, 70.

¹⁴ Cf. *Guillaume de Saint-Pathus, Vie de Saint Louis*, éd. H. F. DELABORDE, Paris 1899, 52.

¹⁵ *Regesten der Kaiserurkunden ...*, 1270/1971.

¹⁶ Le 17 décembre 1269, Charles destina 10 chevaux aux envoyés de Louis, allant à Byzance "pro quibusdam servitiis". Cf. *Alcuni fatti riguardanti Carlo I d'Angio dal 6 di Agosto 1252 al 30 di Dicembre 1270*, éd. C. MINIERI-RICCIO, Napoli 1874, 86.

¹⁷ L. WADDING, *Annales Minorum seu Trium Ordinum S. Francisco Institutorum*, vol. IV (1256—1275), Quaracchi 1931, 339—342.

¹⁸ *Ibidem*, 339.

¹⁹ *Ibidem*, 340.

²⁰ L. cit.

²¹ L. cit.

vêque Albano, ce qui prouvait que le roi ne s'était pas retiré des négociations de l'union, mais — au contraire — il s'en intéressait. Cependant, la personne du légat du pape en France était un facteur unissant, et témoignait de la protection du souverain français aux tractations entre Byzance et la Curie de Rome. En réponse à l'écrit de Louis, le collègue des cardinaux avait approuvé l'initiative royale, mais avait en même temps averti le souverain que les Grecs étaient des partenaires douteux dans les négociations à cause de leur manque de franchise et de leur temporisation²² L'archevêque Albano avait pourtant obtenu de la part du collègue des instructions détaillées concernant ses rapports avec Constantinople. Les cardinaux avaient exigé le convocation du concile en Orient, et que, au cours du concile, l'empereur, le patriarche de Constantinople, les notables ecclésiastiques et le reste du clergé laïque et monacal ainsi que le peuple byzantin, confirmeraient solennellement leur acception du "Credo" latin et le primat de l'Eglise de Rome²³. Les cardinaux avaient aussi présenté le texte du serment que Michel devait prononcer. La Curie de Rome donc, malgré ses opinions préconçues envers les Grecs schismatiques, était prête à renouveler les négociations de l'union, rompues d'une manière naturelle par la mort de Clément IV en novembre 1268. Toute cette bienveillance avait été due, à l'intervention de Louis, ce qui avait du reste été souligné par les cardinaux, aussi bien dans la lettre au roi que dans celle adressée à l'archevêque Albano. Une entente directe avec Rome était pourtant impossible à Paléologue. L'intervention de Louis neutralisait les influences de Charles d'Anjou dans le collège des cardinaux.

L'appel au roi de France, concernant l'union des Eglises, était donc une excellente manoeuvre politique de Michel Paléologue. La réconciliation avec Rome devenait de nouveau actuelle, c'est-à-dire, on pouvait espérer que Charles renoncerait à son expédition contre Constantinople, s'il n'avait pas d'argument qu'il agissait d'une lutte contre les schismatiques. On peut observer que, dans cette première phase des contacts de Michel et de Louis, Paléologue ne parlait pas encore officiellement de ses craintes du côté du roi de Sicile. On voit ici la ruse politique du Byzantin. Il voulait d'abord être approuvé par le souverain français comme son partenaire désirant réaliser l'union de la chrétienté pour pouvoir ensuite demander à Louis d'empêcher l'action agressive de Charles. Cependant, Michel fut bientôt obligé de s'adresser, au sujet de ce problème, au roi de France, car les préparatifs de l'Angevin, concernant l'expédition contre Byzance augmentaient. Au printemps 1270, la flotte sicilienne était prête à se diriger vers la Morée, qui était la base pour attaquer l'empire²⁴. Dans cette situation, Paléologue devait prier Louis d'entreprendre une action plus décidée pour empêcher le conflit. Le délégation grecque avait été envoyée en été 1270, probablement au mois de juin²⁵. Hélas, les émissaires n'avaient plus la chance de rencontrer le roi en France, et finalement ils l'avaient suivi à Tunis, d'où il était allé à la tête de l'armée des croisés.

La chronique grecque de Pachymère ainsi que la chronique française de Primat nous informent à ce sujet. Selon le chroniqueur byzantin, Michel Paléologue avait envoyé à Louis une ambassade solennelle, com-

²² Ibidem, 342.

²³ Ibidem, 340.

²⁴ D. J. GEANAKOPOLOS, op. cit., 222.

²⁵ *Regesten der Kaiserurkunden ...*, 1270/1974.

posée de hauts dignitaires. C'étaient Jean Bekkos, chartophylax, et Constantin Méliténiôtés, archidiacre du clergé impérial. Le but de la délégation — écrit Pachymère — était de convaincre Louis d'écrire une lettre à Charles, de manière à empêcher — en "roi pacifique" — l'agression sicilienne contre Byzance²⁶. Ayant atteint la côte africaine, les Byzantins sont venus au camp français près de la vieille Carthage, où ils ont trouvé le roi gravement malade. Cela implique qu'ils étaient venus à Tunis après le 3 août, c'est-à-dire, au moment où Louis souffrait déjà de dysenterie²⁷. Pachymère dit nettement que, aussitôt arrivés, les envoyés de Michel avaient présenté personnellement au roi les lettres impériales. Etant donné l'état de santé du roi et son intérêt à la guerre, il avait remis l'entretien avec les Byzantins à plus tard, lorsqu'il se porterait mieux²⁸. La maladie du roi s'aggravait, mais malgré cela il décida de recevoir les émissaires après un certain temps. En les traitant avec une grande bienveillance, il promettait d'organiser la paix entre Paléologue et Charles, lorsqu'il aurait recouvré la santé²⁹. Au grand désespoir des Byzantins, il mourut le lendemain. N'ayant donc rien gagné, les envoyés de Michel retournaient à Constantinople, apportent seulement des promesses qui n'avaient plus la chance de se réaliser.

De même, le bénédictin français Primat nous a informés au sujet de la présence des envoyés de l'empereur à Tunis. Il dit qu'en même temps que l'ambassade de Michel sont venus au camp les émissaires français que Louis avait auparavant envoyés à Constantinople³⁰. Les délégués byzantins espéraient — écrit Primat — que le pacifique roi de France aiderait à la paix avec le souverain de Sicile et à la réconciliation avec l'Eglise³¹. Ils sont restés longtemps dans le port en attendant de pouvoir être reçus, vu la maladie du roi. Il mourut bientôt, et les envoyés de Michel avaient reçu cette nouvelle avec une grande tristesse. Primat ajoute malicieusement qu'ils pleuraient car ils savaient que Charles, après la mort de son frère et seigneur, n'aurait plus d'obstacles l'empêchant de commencer la guerre³².

En comparant les deux relations — celle de Pachymère et celle de Primat — remarquons que le premier parle nettement de la réception des émissaires par le roi, et le second souligne que l'audience n'a pas atteint son but. Où est la vérité? Il paraît que L. Bréhier ait résolu ce problème d'une manière convaincante, en démontrant que la note de la chronique byzantine est digne de foi³³. Il a souligné l'importance des sources d'information des chroniqueurs. Le premier, Georges Pachymère avait été, dès sa jeunesse, lié avec le milieu de la cour impériale, aussi qu'avec les cercles des notables ecclésiastiques³⁴. La circonstance la plus impor-

²⁶ *Georgios Pachymeres, De Michaelē et Andronico Palaeologis*, CSHB, vol. I, éd. E. BEKKER, Bonn 1835, 364, 14—18.

²⁷ Cf. R. STERNFELD, op. cit., 247.

²⁸ *Georgios Pachymeres*, op. cit., 362, 16—20.

²⁹ *Ibidem*, 363, 14—17.

³⁰ *Primat. Chronicon*, trad., par J. de Vignay. Recueil des Historiens des Gaules et de la France (RHGF), vol. XXIII, éd. N. de WAILLY et A. DELISLE, Paris 1894, 73,D-E.

³¹ *Ibidem*, E.

³² *Ibidem*, E. F.

³³ L. BRÉHIER, *Une ambassade byzantine au camp de Saint Louis devant Tunis (août 1270)*, in: *Mélanges offerts à M. Nicolas Jorga*, Paris 1933, 139—146.

³⁴ Cf. K. KRUMBACHER, *Geschichte der Byzantinischen Litteratur*, München 1897, 288; H. HUNGER, *Die Hochsprachliche Profane Literatur der Byzantiner*, vol. I, München 1978, 447; O. JUREWICZ, *Historia literatury bizantyńskieĵ*, Warszawa 1984, 269.

tante est pourtant que Pachymère avait justement été secrétaire et homme de confiance de Bekkos, élevé au siège patriarcal en 1275³⁵. Il avait donc obtenu les nouvelles de première main. Le texte byzantin, concernant les années 1261—1308, est un enregistrement continu.

Quant à Primat, il était moine de l'abbaye bénédictine de Saint-Denis près de Paris. Connu jusqu'alors comme copiste, il apparaît aussi comme auteur d'une chronique de la période des règnes de Saint Louis et de Philippe le Hardi. L'œuvre de Primat n'a pas pourtant survécu jusqu'à nos jours dans sa rédaction latine originale. Le texte dont nous usons est une traduction française du XIV^e siècle, faite par Jean de Vignay, frère hospitalier du couvent de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, conformément au désir de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe VI³⁶. On pourrait juger qu'à cause de sa modeste position de moins-copiste Primat n'avait pas un tel accès aux sources d'information que son collègue byzantin. Il séjournait néanmoins dans l'abbaye de Saint-Denis, qui était en contact avec la cour royale. Depuis 1258, Mathieu de Vendôme, homme estimé par Louis, dirigeait cette communauté monacale et accomplissait la fonction de régent pendant l'absence du roi à l'époque de la croisade de Tunis³⁷. Il était au courant des préparatifs des croisés en Afrique, comme l'attestent les lettres écrites à lui par Pierre de Condé, chapelain royal, qui accompagnait le roi dans l'expédition³⁸. Cette correspondance ne contenait pas d'information au sujet de l'ambassade byzantine, mais il est vrai que Primat avait une excellente occasion de profiter des nouvelles venant à Saint-Denis non seulement par l'entremis de Pierre de Condé.

Tous les deux donc, Pachymère ainsi que Primat, étaient témoins des événements contemporains et avaient la possibilité de gagner des informations sûres. L. Bréhier souligne pourtant que la note byzantine a un caractère de relation personnelle que était sans doute la reconstruction du compte-rendu de Bekkos. Le texte de la chronique française est cependant un témoignage indirect, présentant malheureusement des erreurs³⁹. Car Primat dit, au commencement, que les émissaires sont venus au camp après la mort du roi, après quoi, dans le fragment suivant, il décrit leur attente dans le port, causée par la maladie de Louis, en raison de laquelle ils n'avaient pas pu être recus⁴⁰. En tout cas, ou bien Primat s'est trompé, en interprétant d'une manière incorrecte les informations reçues, ou bien Jean de Vignay, qui a copié le texte y a introduit des changements. Il est pourtant possible, assure L. Bréhier, que l'informateur de Primat n'ait pas su que les émissaires avaient été reçus par le roi la veille de sa mort, ainsi que le dit Pachymère⁴¹. Selon le savant français cette audience était possible, car Louis, jusqu'aux derniers moments de sa vie, s'occupait des affaires de l'armée. Le témoignage byzantin a donc été considéré par lui comme plus digne de foi en comparaison avec la relation de Primat⁴².

Les promesses faites par Louis avant sa mort présentaient de grandes espérances aux envoyés de Paléologue. Le roi avait promis d'influen-

³⁵ L. BRÉHIER, op. cit., 142.

³⁶ Preface, RHGF, vol. XXIII, 5.

³⁷ L. BRÉHIER, op. cit., 114.

³⁸ L. cit.

³⁹ Ibidem, 145.

⁴⁰ *Primat*, op. cit., 73.

⁴¹ L. BRÉHIER, op. cit., 145.

⁴² L. cit.

cer son frère pour empêcher l'expédition contre Constantinople. Compte tenu des précédents scrupules du roi, concernant son manque de compétence dans la question de l'union, il paraît que le problème de l'agression angevine s'était trouvé au premier plan, comme le désiraient les Byzantins. Nous pouvons donc comprendre la réaction des émissaires apprenant la nouvelle de la mort de Louis, frère et seigneur du souverain sicilien, seul homme qui pouvait influencer Charles. Les deux chroniqueurs ont souligné l'importance de cette autorité de Louis sur Charles et des liaisons familiales entre eux. Primat se moque malicieusement de l'attitude funèbre des Grecs, en prouvant ainsi sa malveillance envers les Byzantins. Cette opinion ne nous étonne pas spécialement — un vrai moine latin, il n'aime pas les schismatiques et ne peut se libérer des objections. Il faut poser la question: Primat ne savait-il pas vraiment si l'audience de Bekkos chez Louis avait réellement eu lieu, ou bien avait-il des raisons pour omettre cette information? L'analyse d'autres sources françaises contemporaines nous permettrait — peut-être — de trouver la réponse. Il est curieux que, parmi les nombreuses sources concernant Saint Louis, seul Primat parle de la visite des Grecs, tandis que les autres textes gardent le silence en cette affaire. L'application de l'"argumentum ex silentio" est possible seulement après avoir rassemblé des informations concernant la critique extérieure. Il faut donc recueillir les nouvelles au sujet des sources narratives qui traitent de Saint Louis, rechercher qui sont leurs auteurs, et examiner les circonstances de leurs origines.

La plus ancienne est la biographie du roi, écrite par Geoffroy de Beaulieu. C'est la première source concernant les préparatifs du procès de canonisation de Louis IX. Cette action fut commencée tout de suite après sa mort. Le pape Grégoire X, l'élection duquel en 1271 avait terminé la vacance triennale du Saint-Siège, prit une part active à ces préparatifs. C'est lui qui demanda à Geoffroy de Beaulieu de rappeler tous les mérites du roi⁴³. Geoffroy, qui avait terminé cette oeuvre en 1275, était dominicain, comensseur de Louis pendant 20 ans et son conseiller spirituel. Il avait aussi pris part à deux croisades royales⁴⁴. Dans son oeuvre, il s'efforça, comme il l'a écrit lui-même, de présenter les actes saints de Louis IX, pour la gloire de Dieu et pour fortifier les fidèles⁴⁵. C'est donc un texte hagiographique typique, et les informations qui s'y trouvent, avaient été recueillies selon un point de vue défini. Le chroniqueur relatait les actes qui témoignaient de l'ardeur religieuse du roi, de sa piété et de sa miséricorde, en rappelant seulement en passant les événements politiques d'une manière négligeante. C'est de cette manière que le séjour royal à Tunis a été présenté; quant aux émissaires byzantins — pas un mot. Cependant, ce contact, ayant un caractère oecuménique, aurait pu être encore un argument prouvant une singulière attitude du souverain, profondément religieuse. En même temps, Geoffroy de Beaulieu souligne qu'un moment avant sa mort Louis parlait du besoin de propager la religion catholique à Tunis⁴⁶.

La biographie du souverain français, écrite probablement dans les

⁴³ L. CAROLUS-BARRÉ, *Les enquêtes pour la canonisation de Saint Louis de Grégoire X à Boniface VIII et la Bulle Gloria Louis du 11 août 1297*, Revue d'Histoire de l'Église de France 158 (1971). 20.

⁴⁴ Cf. Préface, RHGF, vol. XX, p. XXVIII.

⁴⁵ *Geoffroy de Beaulieu, Vita et sancta conversatio plae memoriae Ludovici quondam regis Franciae*, RHGF, vol. XX, éd. P. G. M. DAUNOU et J. NAUDET, Paris 1840, 3.

⁴⁶ *Ibidem*, 23.

années 1276—1280 par Guillaume de Chartres, devait être un supplément au texte cité⁴⁷. L'auteur, dominicain lui aussi, exerçait la fonction de chapelain du roi encore avant 1248 et accompagnait Louis dans toutes les deux croisades. La biographie écrite par Guillaume, ainsi que le texte de Geoffroy, est une source hagiographique démontrant les qualités personnelles du roi qui témoignant de sa singulière piété. Ainsi, quant au séjour de Louis à Tunis, nous ne trouvons aucune trace de l'ambassade grecque.

Les préparatifs du procès de canonisation du roi de France se développèrent nettement pendant le pontificat de Martin IV, ami de la cour royale de France. L'enquête des témoins commença en mai 1282. La Siège apostolique avait distribué une sorte de questionnaire, pour faciliter le travail des enquêteurs. On a rassemblé les relations d'environ 330 personnes, dont 60 étaient considérées comme dignes de foi⁴⁸. Pourtant on était obligé d'attendre pour le procès de canonisation de Louis, jusqu'au pontificat de Boniface VIII, qui a canonisé le souverain français en août 1297.

La source suivante, concernant Louis IX, fut écrite sur la base des matériaux de l'enquête dans les années 1302—1303, c'est-à-dire après la canonisation du roi. L'auteur, Guillaume de Saint-Pathus, était franciscain, confesseur de la reine Marguerite, femme de Saint Louis⁴⁹. Il a écrit la biographie du souverain à la demande de Blanche, fille du roi, en présentant dans son oeuvre les hautes vertus évangéliques de Louis. Décrivant les journées de la maladie à Tunis, le biographe attire l'attention sur le grand affaiblissement de souverain, en constatant qu'il ne pouvait parler pendant les quatre derniers jours: il faisait seulement des signes de la main⁵⁰. Cette description confirme la relation de Primat, déjà présentée. Cependant, dans une des lettres de Pierre de Condé, ci-dessus mentionnées, notamment dans celle écrite le 21 août, donc quatre jours avant la mort de Louis, il n'est pas question de tels symptômes, d'où la conclusion que la crise subite se déclara dans les dernières heures de la vie du roi. Si l'on accepte la description de Guillaume de Saint-Pathus, il est vraiment difficile d'admettre que le souverain aurait pu encore s'entretenir avec les émissaires byzantins. La note de Pachymère est pourtant tellement suggestive et convaincante qu'il n'y a pas de possibilité d'exclure l'effort fait par Louis pour recevoir Bekkos et Méliténitôtès, malgré la faiblesse dont parle aussi le chroniqueur grec. Le témoignage de Guillaume prouve donc que dans les matériaux des enquêtes ne se trouvait aucune mention se rapportant aux Grecs, ni celle présentée par Primat. Mais cela peut aussi bien indiquer que cette information n'a pas été utilisée par Saint-Pathus.

L'auteur de la biographie de Saint Louis la plus connue, Jean de Joinville, fut l'un des témoins principaux au procès de canonisation du roi. Il a écrit sa chronique en 1309, étant déjà un très vieil homme⁵¹. Il l'a fait à la demande de Jeanne de Navarre, mère du futur roi Louis X.

⁴⁷ Guillaume de Chartres, *De vita et actibus inclytæ recordationis regis Francorum Ludovici et de miraculis quae ad ejus sanctitatis declaratione contigerunt*, RHGF, vol. XX, 28—57; Cf. Préface, Ibidem, XXX.

⁴⁸ L. CAROLUS-BARRÉ, op. cit., 25.

⁴⁹ H. F. DELABORDE, Préface à: *Guillaume de Saint-Pathus*, op. cit., IX.

⁵⁰ *Guillaume de Saint-Pathus*, op. cit., 154.

⁵¹ Jean de Joinville, *Histoire de Saint Louis*, Historiens et chroniqueurs du Moyen Age, éd. A. PAUPHILET, Paris 1952, 366.

Son oeuvre a un caractère de mémoires, et la plupart du matériel concerne la croisade de 1248, pendant laquelle Joinville accompagnait le roi. En présentant le séjour du souverain à Tunis, l'auteur a utilisé la relation de Pierre d'Alençon, fils de Louis IX, qui avait aussi témoigné au procès⁵². Dans son récit des derniers événements de la vie du roi, Joinville souligne qu'il ne relate pas de nouvelles dont il n'est pas sûr⁵³. Etant donné l'absence, dans sa chronique, de toute mention de l'ambassade byzantine à Tunis, il est difficile de décider si cette information ne lui avait pas été transmise, ou bien si, la considérant comme douteuse, il ne l'avait pas admise dans son texte.

La biographie écrite par Guillaume de Nangis n'a pas ce caractère de relation directe qu'avaient les écrits précédents. Quant à l'auteur, on sait seulement qu'il était moine de l'abbaye de Saint-Denis à l'époque de Philippe III et de Philippe IV le Beau. C'est à ce dernier qu'il a dédié son oeuvre qui, selon l'intention du chroniqueur, devait suppléer les notes écrites plus tôt, entre autres celle de Geoffroy de Beaulieu⁵⁴. Ce texte a paru probablement avant 1282 c'est-à-dire encore avant la canonisation. L'auteur, ainsi que ses prédécesseurs, souligne l'attitude évangélique du roi, au milieu des événements de cette époque. Nous avons donc ici une chronique authentique, non seulement une hagiographie. Cependant, quand il est question des événements de Tunis, cette biographie ne contient pas d'informations concernant les délégués grecs. Etant donné qu'il avait probablement à sa disposition le texte de Primat, l'absence de l'information concernant la visite de Bekkos et de Méliténitôtès chez Guillaume de Nangis peut nous étonner. Ce qui nous frappe dans cette source, c'est la sympathie de l'auteur pour Charles d'Anjou. A cet égard, elle rappelle le texte de Primat, qui n'épargnait non plus des louanges de l'Angevin. Il semble même qu'il l'appréciait plus que le saint roi de France, dont les vertus lui semblaient plutôt faiblesse que titre de gloire⁵⁵.

La plupart des sources citées fut donc écrite à une demande spéciale, en relation avec les préparatifs du procès de canonisation, ce qui définit d'avance le caractère hagiographique des oeuvres. Ce ne sont que les textes de Saint-Denis — de Guillaume de Nangis et de Primat — qui n'ont pas pleinement un tel caractère et qui sont, l'un et l'autre, une revue des événements politiques relatifs à la France, et non seulement une biographie. Elles ne manquent pourtant pas de certains traits hagiographiques — la caractéristique de la personnalité de Louis IX, considéré comme saint de son vivant déjà, en est la cause. Les auteurs des textes traités pouvaient avoir été témoins oculaires des événements qu'ils décrivaient, ou bien avoir eu de bons informateurs. Pourquoi donc est-ce que ce n'était que Primat qui s'occupait des Grecs? Il paraît que c'était seulement lui qui avait pu aborder ce sujet, parce qu'il était le seul auteur qui

⁵² Ibidem, 364.

⁵³ Ibidem, 361.

⁵⁴ *Guillaume de Nangis, Gesta sanctae memoriae Ludovici regis Franciae*, RHGF, vol. XX, 309—465. La partie suivante de cette source est: *Gesta Philippi III regis Franciae jilii sanctae memoriae regis Ludovici*, [ibidem, 466—539], besoin d'une vue d'ensemble, du sujet traité. Cf. Préface, RHGF, vol. XX, p. XLVIII.

⁵⁵ *Primat*, op. cit., 43—44. Le chroniqueur décrit un incident survenu à Cagliari en Sardaigne, où s'était arrêtée l'armée française en route pour Tunis. Les féodaux locaux empêchaient la réception de malades et rendaient difficile la distribution de la nourriture pour les croisés. Primat était sûr que, l'armée avait été dirigée par Charles, il aurait sévèrement puni les seigneurs de Cagliari. Pour Louis il n'était pas possible de prendre une telle décision.

ait écrit sa chronique sans aucune relation avec la canonisation. Guillaume de Nangis complétait le texte hagiographique de Geoffroy de Beaulieu, il n'écrivait donc pas indépendamment comme Primat. On voit, dans les sources analysées, le choix sélectif du matériel, dicté par les règles de la littérature hagiographique (exception faite pour Primat). D'où la conclusion que le contact de Louis avec Byzance et son intérêt à l'union des Eglises ne pouvaient servir d'argument pour apprécier la sainteté du roi.

Cela ne veut pourtant pas dire que l'idée de conversion, d'évangélisation des infidèles, tellement chère au souverain français, n'a pas été utilisée par les auteurs. On doit mentionner ici les ambassades envoyées chez les Mongols, dont écrit Joinville⁵⁶. Remarquons aussi un long passage dans la chronique de Geoffroy de Beaulieu, consacré aux efforts de Louis de convertir l'émir de Tunis. Cela devait être le motif décisif de la croisade. Le même auteur ainsi que Guillaume de Saint-Pathus écrivent en outre que, pendant son séjour au Proche-Orient, le roi s'efforçait de gagner les enfants sarrasins à la foi chrétienne⁵⁷. Tous ces gestes du souverain français trouvaient leur place dans le canon de sainteté, répandu à cette époque, et formaient le personnage modèle du roi-confesseur. Cela n'allait cependant pas bien avec les contacts de Louis avec des schismatiques. Les moines qui écrivaient ces textes hagiographiques ne pouvaient se défaire de leurs objections à l'égard des Grecs. Primat les a présentés d'une manière malveillante. Dans sa chronique, ainsi que dans la lettre des cardinaux à Louis, les Byzantins sont traités comme renégats qui font dépendre leur retour dans le giron de l'Eglise catholique de la conjoncture politique. Il est difficile de se fier à eux dans les contacts diplomatiques, car quelles garanties présente ce partenaire efféminé et lâche, temporisateur et homme faux. Cette attitude envers les affaires grecques avait déterminé — paraît-il — les opinions des sources françaises en fait de l'échange d'ambassades entre Louis IX et Michel Paléologue. Ces objections envers la Byzance schismatique trouvaient leur confirmation dans les événements politiques.

L'union entre les Eglises grecque et romaine, conclue à Lyon en 1274, ne fut qu'éphémère. Les Byzantins ne pouvaient satisfaire les exigences toujours plus grandes du Siège apostolique, concernant les décisions de l'union⁵⁸. La conversion de Michael VIII eut un caractère personnel et n'impliquait pas l'acceptation des conditions de Rome par le clergé byzantin. Des informations selon lesquelles les églises de Constantinople n'avaient point changé le "Credo" ni les rites religieux pénétraient en Occident. Le Siège apostolique exigeait l'introduction absolue de "Filioque", en demandant aux légats de surveiller personnellement la réalisation des décisions de l'union. La situation de Michel était extrêmement difficile. Par le traité de Lyon, il risquait une guerre civile dans son pays. Le danger angevin était cependant si menaçant que l'empereur faisait tout pour entretenir les contacts avec le Saint-Siège. La situation changea comple-

⁵⁶ *Jean de Joinville*, op. cit., 305.

⁵⁷ *Geoffroy de Beaulieu*, op. cit., 16; *Guillaume de Saint-Pathus*, op. cit., 151.

⁵⁸ Cf. H. EVERT-KAPPESOWA, *Bizancjum a Kuria Rzymska w okrestie unii lyońskiej (1274—1282)*. *Acta Universitatis Lodziensis, Folia Historica* 14 (1983) 3—25 ainsi que l'ouvrage de cet auteur, *Une page des relations byzantino-latines*, publiée dans *Byzantinoslavica: La société byzantine et l'Union de Lyon*, 10 (1949) 28—41; *Le clergé byzantin et l'Union de Lyon*, 13 (1952) 8—92; *Byzance et le Saint-Siège à l'époque de l'Union de Lyon*, 16 (1955) 297—317; *La fin de l'Union de Lyon*, 17 (1956) 1—18.

tement au désavantage des Grecs pendant les pontificat de Martin IV (1281—1285), Français lié étroitement avec le roi de Sicile⁵⁹. A ce pape il ne fallait qu'un prétexte pour rompre l'union et pour donner un argument à l'Angevin d'attaquer Constantinople. Les difficultés de Michel quant à la réalisation des décisions de Lyon étaient une cause suffisante. Patronnant les préparatifs de Charles à l'expédition byzantine, fixée pour le mois d'avril 1282, le pape, considérant Paléologue comme hérétique, l'avait excommunié presque le lendemain de son entrée en fonction, et il a répété cet anathème deux fois encore en 1282⁶⁰. Il avait paru que l'empereur se trouvait dans une situation sans issue, tandis que, en réalité, sa protection accordée à l'opposition sicilienne a apporté les effets qu'on attendait. En 1282, l'insurrection connue sous le nom de "Vêpres siciliennes" mit fin au règne de Charles en Sicile et porta un coup à ses ambitions de restituer la domination latine sur le Bosphore.

Les événements dont il est question c'est-à-dire la rupture de l'union et l'excommunication de Michel Paléologue ainsi que la révolte sicilienne, avaient lieu pendant qu'on rédigeait les sources consacrées à Saint Louis. Rappelons que les préparatifs les plus intenses de la canonisation s'effectuaient pendant le pontificat de Martin IV. L'opinion établie alors au sujet des Grecs avait aussi influé sur la littérature courante, non rédigée sur commande. Simon de Brie, futur Martin IV, dirigeait la fraction française du collège des cardinaux. Elu pape, il n'avait pas l'intention — selon S. Runciman — d'être l'arbitre de la chrétienté⁶¹. C'est à cause de lui que Michel Paléologue s'était de nouveau trouvé hors du cercle de la "christianitas" européenne comme schismatique qui, essayant hypocritement de conclure l'union, restait en réalité fidèle à ses convictions, définies par Rome comme "hérésie grecque". On n'avait pas donné aux Byzantins assez de temps, suffisant pour accoutumer l'Occident à l'opinion qu'ils étaient chrétiens, désireux de se rallier au giron de l'Eglise catholique. L'attitude des sources françaises était pour sûr influencée par la popularité dont Charles jouissait en France et aussi par la protection que lui accordait le fils de Louis, Philippe III le Hardi⁶². Rappelons l'enthousiasme avec lequel s'exprimait au sujet du roi de Sicile Primat, ainsi que Guillaume de Nangis. Qui sait s'ils n'avaient même appuyé ses plans concernant Constantinople? L'envoi en Italie d'aides militaires françaises pour faciliter à Charles de dominer la situation en Sicile en 1282⁶³ — voilà une preuve de la liaison étroite de l'Angevin avec Philippe III.

Il paraît donc que les causes du silence des sources françaises en fait du contact de Saint Louis avec Byzance devraient être cherchées dans les circonstances politiques qui accompagnaient la rédaction de ces textes. Les tendances des Grecs à revenir dans le giron de l'Eglise catholique, et l'union même, ne leur avaient pas restitué la confiance de l'Occident. L'Europe catholique ne pouvait se libérer de sa méfiance presque obsessionnelle à l'égard des Byzantins. La rupture de l'union et l'excommunication de Paléologue furent significatives de cette atmosphère. Le monde

⁵⁹ S. RUNCIMAN, *The Sicilian Vespers. A History of the Mediterranean World in the later Thirteenth Century*, Cambridge 1958, 190—191.

⁶⁰ H. EVERT-KAPPESOWA, *Bizancjum a Kuria Rzymska ...*, 23.

⁶¹ S. RUNCIMAN, op. cit., 191.

⁶² Cf. *Ibidem*, 144—145. L'auteur souligne la faiblesse du caractère de Philippe, qui subissait l'influence de Charles.

⁶³ *Ibidem*, 223.

latin protégeait plus l'action politique de Charles d'Anjou que les gestes oecuméniques de Saint Louis, dont l'efficacité ne semblait pas digne de foi. Les biographes du roi ont démontré cela dans leurs oeuvres, ne dépassant pas ainsi le modèle conventionnel de sainteté⁶⁴. Dans ce modèle, il n'y avait pas de place pour les contacts avec les schismatiques — autrement dit, l'engagement de Louis dans les négociations concernant l'union ne pouvait servir d'argument prouvant la piété exceptionnelle du roi. L'union était, du reste, une question de prestige pour Rome, non pour la France, que cette affaire n'intéressait pas, paraît-il, quoique Primat ainsi que Guillaume de Nangis aient noté l'information sur le concile de Lyon⁶⁵. Les Latins se méfiaient des Grecs et doutaient de la franchise de leurs projets de réconciliation avec l'Eglise catholique. L'histoire de Byzance confirme complètement ces doutes, en prouvant que l'union était un argument politique pour sauver Constantinople de l'attaque angevine. L'épisode byzantin tout entier fut donc omis dans la biographie de Louis, d'autant plus facilement que l'opinion publique favorisait Charles. Primat, qui n'écrivait pas sur commande, a présenté l'information du chroniqueur sur la rencontre à Tunis, en y ajoutant un commentaire qui prouvait l'attitude traditionnelle des Latins envers les Grecs. Sa méfiance envers les Byzantins fait croire à une omission préméditée du rapport sur l'audience de Bekkos chez Louis. Il paraît cependant que Primat, écrivant sa chronique de jour en jour, n'avait pas de telles raisons que les autres biographes du roi pour réduire l'importance de la rencontre du souverain français avec les Grecs. Il est pourtant possible que, dans la première phase de la pénétration des nouvelles de Tunis, l'information sur la visite des Byzantins ait été transmise en Europe en forme inexacte. Une note dans la chronique flamande de la famille d'Avesnes, que les historiens n'avaient pas mentionnée jusqu'alors, en est la preuve. Après avoir présenté la nouvelle de la mort de Louis, on y a noté l'arrivée de quelques envoyés au camp de Philippe le Hardi: Byzantins et autres, qui espéraient trouver le saint roi vivant⁶⁶. Le chroniqueur mentionne la réception des émissaires par l'héritier du trône français — ce qu'on doit exclure, étant donné la maladie de Philippe, ainsi que l'arrivée de Charles à Tunis le lendemain de la mort de son frère. Une prolongation du séjour des Byzantins au camp en présence du roi de Sicile était impossible. Pourtant, le chroniqueur flamand parle nettement de la réception des envoyés — on peut donc regarder cette information comme un rapport déformé sur leur entretien avec Saint Louis. La note analysée prouve que l'information concernant les Grecs avait pénétré en Europe d'une manière qui justifie l'inexactitude des données présentées par Primat. Pourtant, malgré certaines déformations, la chronique d'Avesnes prouve l'objectivité de deux textes: celui de Pachymère et celui du moine de Saint-Denis. Il s'agit aussi d'une justification de l'argumentation présentée, d'où il s'ensuit que l'information sur le contact de Louis avec Michel Paléologue pouvait trouver place dans un texte de chronique typique, qui n'était pas écrit selon les règles hagiographiques. Tel était le texte de Primat. L'omission de l'audience n'exclut pas une bonne orientation

⁶⁴ Cf. A. VAUCHEZ, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Roma 1981, 415—416.

⁶⁵ Primat, op. cit., 91; Guillaume de Nangis, *Gesta Philippi III.*., 494.

⁶⁶ Extraits de la chronique attribuée à Baudoin d'Avesnes, fils de la comtesse Marguerite de Flandre, RHGF, vol. XXI, 177.

générale du chroniqueur français. En présentant la nouvelle de l'arrivée des délégués byzantins et, en même temps, des franciscains envoyés à Constantinople par Louis, l'auteur a confirmé son savoir au sujet de l'engagement du roi dans le problème de l'union. Il connaissait aussi les motifs de l'arrivée des émissaires à Tunis et leur espérance concernant l'intervention du roi. La chronique de Primat contredit donc la constatation, que suggère la lecture des biographies de Louis, qu'on ne parlait pas des Grecs à cause d'un manque d'informations.

Reste enfin la question de l'efficacité de l'intervention de Louis dans l'affaire byzantine. Grâce au souverain français, qui était alors la plus grande autorité morale en Europe — vu la vacance du Siègne apostolique —, Byzance avait enfin réussi à renouveler le dialogue rompu avec Rome. Les cardinaux, toujours grâce à Louis, avaient repris les négociations au sujet de l'union. Etant donné que celle-ci était uniquement le moyen, et non pas le but, des manoeuvres de Michel, les effets des actions royales visant à empêcher l'expédition de Charles contre Constantinople semblent plus importants. On peut supposer qu'il y avait des chances de réaliser la promesse faite à Tunis par Louis aux émissaires grecs. La protection du souverain français était un obstacle essentiel à la réalisation des plans du roi de Sicile. Charles devait compter avec la décision de Louis. La suggestion selon laquelle Michel pouvait espérer éloigner le danger angevin jusqu'à la fin de la vie de Louis semble justifiée. Etant donné les intérêts des familles féodales françaises, attachées à maintenir leurs propriétés aux Balkans, reçues grâce à la IV^e croisade, la protection présentée par Louis à Michel semble s'opposer à une sorte de raison d'Etat de la France médiévale, dont le représentant était justement Charles.

Le roi de France n'était cependant pas intéressé à maintenir la domination latine sur le Bosphore, en trouvant qu'il faudrait consacrer l'effort militaire de la chrétienté toute entière pour secourir la Terre Sainte. La question de l'union ecclésiastique était pour lui un sujet proche du problème de la conversion, donc de l'idée de l'évangélisation des infidèles. Hélas, par son geste oecuménique le roi n'avait pas gagné l'approbation de ses biographes, qui présentaient dans leurs oeuvres un modèle conventionnel de sainteté. Les contacts du souverain français avec le monde byzantin n'allaient pas bien avec ce modèle.